

**Volet B**

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte**



17004185

Déposé au Greffe du Tribunal
de Commerce de Liège - division Namur

le **23 DEC. 2016**

Greffe
Pour le Greffier

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 06/01/2017 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 422.147.067

Dénomination

(en entier) : **Maison d'enfants Les Fougères**

(en abrégé) :

Forme juridique : ASBL

Siège : 17, route de la Navinne, 5020 Malonne

Objet de l'acte : **Modification du C.A.**

Démissions - Nominations - Composition du C.A. (2016)

Les membres de l'asbl réunis en assemblée générale ordinaire à Namur le 20 mai 2016 ont :

1.approuvé les comptes pour l'année 2015 et le budget pour l'année 2016, et donné décharge aux administrateurs.

2.approuvé la démission de son mandat de président de :

- Basile Rigaud, route de la Navinne 182, à 5020 Malonne

3.rappelé que les autres membres du Conseil d'Administration sont :

- Lionel Tafforeaux Rue du Broctia, 10 à 5020 Malonne
- David Thiry Rue Joseph Misson, 25b à 5170 Lesve
- Basile Rigaud Route de la Navinne, 182 à 5020 Malonne
- Annick Lepot Rue à la forge 30 à 5170 Arbre
- Vincent Tallier Rue du petit babin, 138 à 5020 Malonne
- Julien Moreau Rue Joseph Massart, 43 à 5020 Malonne

Le Conseil d'Administration a désigné en qualité de :

- Président : Monsieur Julien Moreau Rue Joseph Massart, 43 à 5020 Malonne
- Vice présidente : Mme Marie-Jeanne Durgtel (décédée le 23/4/03),
pas de nouvelle désignation
- Secrétaire : Madame Annick Lepot Rue à la forge 30 à 5170 Arbre
- Trésorier : Monsieur Vincent Tallier Rue du petit babin, 138 à 5020 Malonne

4 rappelé que les autres membres effectifs sont :

Olivier Moreau Rue du Progrès, 6 à 5000 Namur
Jessica Marchal Rue du Bransart, 107 à 5020 Malonne
Dimitri Gustin Rue du Cumolo, à 5020 Malonne
Simone Absil Rue du Cumolo, 53 à 5020 Malonne

Le Conseil d'Administration a désigné :

- Monsieur Julien Moreau Rue Joseph Massart, 43 à 5020 Malonne
- Vincent Tallier Rue du petit babin, 138 à 5020 Malonne

comme personnes chargées de la gestion journalière et qui possèdent tous les pouvoirs de gestion et de représentation afférente à cette gestion quotidienne. Ils agissent en qualité d'organes individuellement.

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature

Réserve
au
Moniteur
belge

Volet B - Suite

Le Conseil d'Administration a désigné :

- Basile Rigaud, route de la Navinne 182, à 5020 Malonne
- Monsieur Julien Moreau Rue Joseph Massart, 43 à 5020 Malonne

comme personnes disposant du pouvoir de représenter l'association et qui possèdent le pouvoir de représenter l'association dans tous les actes juridiques et en justice. Ils agissent en qualité d'organes individuellement.

Fait ce 20 mai 2016 en double exemplaire

Julien Moreau, Administrateur (Président du CA)

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 06/01/2017 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature